

ANNUAIRE FRANÇAIS
DE
RELATIONS
INTERNATIONALES

2017

Volume XVIII

**PUBLICATION COURONNÉE PAR
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)



Université Panthéon-Assas
Centre Thucydide

POUR UN RENOUVEAU DES ETUDES DE SÉCURITÉ

L'INITIATIVE EUROPÉENNE POUR LES ETUDES DE SÉCURITÉ

PAR

HUGO MEIJER (*)

AVEC LA COLLABORATION DE

MICKAEL CHAUFFOUR, THIBAUT DELAMARE, ARTHUR LAUDRAIN,
BENJAMIN OUDET et CYRILLE THIEBAUT

La première conférence de l'Initiative européenne pour les études de sécurité (European Initiative on Security Studies, EISS) s'est tenue vendredi 13 et samedi 14 janvier 2017 à l'Université Panthéon-Assas (Paris II, France). L'EISS a été organisée par l'Association pour les études sur la guerre et la stratégie (AEGES), en partenariat avec le Centre Thucydide et le Centre d'études et de recherche en sciences administratives et politiques (CERSA) – sous la direction scientifique de l'auteur. Cet article résume les objectifs de l'EISS et retrace son développement, avant de proposer une synthèse du discours liminaire du professeur Sir Hew Strachan ainsi que des panels et des différentes communications.

OBJECTIFS DE L'EISS

L'EISS est un réseau de plus de soixante universités européennes, dont une quinzaine françaises, qui partagent l'objectif de consolider les études de sécurité en Europe. Cette première conférence de l'EISS a réuni une centaine de chercheurs. Une autre sera organisée en 2018.

L'objectif de l'Initiative est double. Il s'agit tout d'abord de constituer un réseau académique européen sur les études de sécurité, grâce à l'organisation d'une conférence annuelle et de sections thématiques permanentes, où les chercheurs-enseignants peuvent présenter leurs projets de recherche – individuels et collectifs – en cours. Un second objectif est d'établir un forum pour l'échange d'idées permettant de développer de nouveaux projets de recherche conjoints et de constituer ainsi des partenariats de recherche internationaux. La conférence annuelle de

(*) Chercheur à l'Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire (IRSEM, France) et chercheur associé à l'Institut universitaire européen (IUE).

l'EISS n'est donc pas une conférence « standard », basée exclusivement sur des présentations d'articles, mais est conçue comme un forum permettant de renforcer la coopération européenne en matière de recherche dans le domaine des études de sécurité. Les sections thématiques offrent la possibilité d'échanger sur des travaux et des projets de recherche en cours, mais également de généraliser sur le potentiel futur de recherche de thèmes ou d'approches spécifiques (théoriques, épistémologiques, méthodologiques, empiriques, etc.).

L'EISS est organisée thématiquement autour de plusieurs sections thématiques qui couvrent un large éventail de sujets dans le domaine des études de sécurité. Les neuf sections thématiques présentées cette année étaient les suivantes : 1) Transformations du phénomène guerrier et de la conflictualité ; 2) Domaines émergents : cyber-sécurité ; 3) Acquisition et transfert d'armement ; 4) Acteurs militaires privés ; 5) Coopération de défense et assistance militaire ; 6) Interventions militaires ; 7) Non-prolifération et maîtrise des armements ; 8) Terrorisme et contre-terrorisme ; 9) Développements théoriques dans les études de sécurité.

Pour les prochaines éditions, d'autres thèmes transversaux suggérés par les universités participantes seront également considérés. Pluridisciplinaire, l'EISS rassemble, entre autres, des historiens, des sociologues, des politistes, des géographes et des juristes. Enfin, cette initiative vise à être aussi inclusive que possible d'un point de vue géographique : la conférence de 2017 rassemblait des chercheurs de 62 universités de 15 pays européens. Dans les années à venir, l'objectif est d'élargir l'éventail des institutions partenaires.

ORIGINES DE L'EISS

L'EISS est le résultat de deux dynamiques, l'une française et l'autre européenne.

Au niveau national, l'EISS est née du travail de l'Association pour l'étude de la guerre et de la stratégie (AEGES), créée en 2015 et présidée par le professeur Jean-Vincent Holeindre, de l'Université de Poitiers. Le but de l'AEGES est de favoriser le développement et la consolidation des études de sécurité (1) dans le milieu universitaire français, où elles ont été marginalisées depuis un certain temps. Pour ce faire, l'association organise des conférences et des séminaires, elle a constitué deux collections sur les études stratégiques dans des maisons d'édition françaises (CNRS Editions et Armand Colin) et entend lancer une nouvelle collection (possiblement chez Hurst) pour publier des ouvrages et thèses français traduits en langue anglaise. Afin de soutenir les jeunes chercheurs, l'EISS décernera également à partir de 2017 un prix de thèse en études stratégiques (Prix

(1) Les études de sécurité comprennent les études stratégiques, les études sur la guerre, sur la paix, etc. L'EISS adopte ainsi une définition large de ce champ d'étude.

Bastien Irondelle). C'est dans le cadre des activités de l'association que l'idée de l'EISS a émergé. En tant que responsable des partenariats de recherche internationaux de l'AEGES, l'auteur a cherché à développer un réseau européen d'études de sécurité, étendant les activités et les finalités de l'AEGES au niveau européen.

L'EISS est également le résultat de l'évaluation qu'on peut faire de l'état des études de sécurité en Europe. Il existe une riche tradition européenne dans le domaine des études de sécurité. Nombre d'universités européennes possèdent des départements ou des programmes axés sur les études sur la sécurité (en Science politique, en Histoire, etc.) et abordent les questions de sécurité à partir d'une multiplicité de perspectives théoriques. Cependant, le champ des études de sécurité en Europe est quelque peu fragmenté, dans la mesure où il n'existe pas de forum européen permettant de réunir et de stimuler les échanges entre les enseignants-chercheurs. En outre, étant donné l'absence d'une telle plate-forme à l'échelle européenne, la visibilité des projets de recherche de chercheurs ou d'universités dans d'autres pays est quelque peu limitée. Certes, certaines associations européennes se concentrent sur les relations internationales telles que l'European International Studies Association, la Central and Eastern European International Studies Association, la Nordic International Studies Association ou le European Consortium of Political Research (ECPR), avec son Standing Group on International Relations. Cependant, à ce jour, aucun forum européen n'avait été constitué dans le domaine des études de sécurité. C'est précisément l'objectif de l'EISS. L'EISS vise à combler cette lacune en contribuant à la constitution d'une communauté européenne de chercheurs dans le domaine des études de sécurité.

DISCOURS LIMINAIRE :
« GUERRES MAJEURES, GUERRES IRRÉGULIÈRES »,
PAR SIR HEW STRACHAN (2)

Sir Hew Strachan a abordé la question de la dialectique entre les guerres majeures et les guerres irrégulières – les « petites guerres » – en Europe. Depuis la fin de la Guerre froide et jusque tout récemment, l'Europe est devenue complaisante et a pris cette sécurité pour acquise. L'accent mis sur la mondialisation a masqué l'importance des identités régionales et des connexions régionales pour la sécurité « dure » (*hard security*). L'un des phénomènes les plus frappants des études de sécurité au cours de la dernière décennie a été la réapparition de la géopolitique comme domaine de réflexion et d'action politique. Bien que le mot soit maintenant utilisé avec peu de rigueur, il est également utilisé avec une régularité croissante. Il souligne un point central : que la géographie et la proximité physique et les relations qu'elles engendrent importent dans la stratégie. Ces vérités

(2) University of St-Andrews (Royaume-Uni).

revigorées se manifestent par des événements récents tels que le Brexit et l'élection de Donald Trump. Ceux-ci rendent évidents des points qui auraient dû être de plus en plus apparents depuis un certain temps. Les questions de sécurité, Daech et la Russie entre autres, importent à nouveau et constituent des défis sécuritaires communs à tous les pays du continent. David Cameron a utilisé la contribution de l'Union européenne (UE) à la sécurité comme sa plate-forme principale lorsqu'il a fait campagne pour que le Royaume-Uni reste dans l'UE lors du référendum britannique de 2016, même si le Conseil de sécurité nationale britannique n'a pas discuté de l'UE en 2010-2015 au motif que c'était seulement une organisation économique et non de sécurité. Le Royaume-Uni, après le Brexit, aura encore besoin d'une relation de sécurité avec l'Europe. Et le « pivot vers l'Asie » de Barack Obama suscite des doutes quant à l'engagement des Etats-Unis en faveur de la sécurité européenne, tout comme les politiciens américains avant Trump ont fustigé les membres européens de l'Alliance atlantique.

Pour que l'Europe réponde à ces défis géopolitiques, il faut une compréhension plus cohérente de la place des conflits armés dans la sécurité et une meilleure appréciation de ce que la guerre est, quand elle est utile et comment la mener. Nous ne sommes pas aidés par le fait de créer le faux récit, ostensiblement construit historiquement, qui sépare la guerre majeure et la guerre dite « petite » ; la guerre régulière ou conventionnelle de la guerre irrégulière. Dans ce récit, la guerre en Europe est une guerre majeure et la guerre dans les colonies du passé ou dans les interventions d'aujourd'hui est la guerre irrégulière. Les armées européennes ont donc eu tendance à s'optimiser pour un modèle ou l'autre et ne se sont pas bien adaptées quand la guerre a changé de forme (*changed complexion*).

Si nous regardons en arrière dans le temps, nous nous rendons compte que les guerres irrégulières et régulières ne sont pas clairement séparées. La colonisation, après les guerres napoléoniennes, visait à rompre le lien entre la révolution et la guerre, à éliminer dans certains cas la guérilla et à freiner son corollaire, une guerre d'autodéfense nationale menée par des nations armées. Notre lecture de l'ouvrage de Clausewitz *De la guerre* souligne ce point. Le livre 6, chapitre 26, est explicite sur l'idée que « *la guerre populaire dans l'Europe civilisée est un phénomène du XIX^e siècle* ». La vision de l'auteur était de soutenir cette expansion de sorte qu'elle pourrait devenir la forme principale de la guerre européenne. Dans la pratique, cependant, cela était trop révolutionnaire ou démocratique pour la plupart des souverains, ainsi que pour celui de Clausewitz, le roi de Prusse. La guerre de guérilla est subordonnée à des formes plus régulières de guerre et marginalisée en conséquence. Les guerres irrégulières qui se sont déroulées en Europe en 1830 ou en 1848 ont été classées comme des révolutions et non comme des guerres civiles. Les armées de l'Europe étaient, jusqu'à 1914, des forces de police nationales autant que des agents de la défense nationale. La révolution la plus significative – ou plutôt la

contre-révolution – du XIX^e siècle, celle aux Etats-Unis en 1861-1865, a été appelée Guerre civile, pas révolution, et les rebelles ont assumé les fonctions de l'Etat, y compris des armées régulières. Les Etats-Unis ont donc contribué à l'interprétation de la guerre imposée en Europe.

Un siècle plus tard, en 1914, le lien entre la guerre et la révolution semblait avoir été rompu, mais fut relancé. Les Etats des deux côtés de la Première Guerre mondiale ont utilisé la révolution comme arme de guerre. Dans la guerre maritime, les techniques de guerre irrégulière sont devenues la norme. Les batailles entre flottes – « guerre régulière » – ne furent pas décisives. Le blocus britannique de l'Allemagne et la réponse de l'Allemagne – notamment la guerre illimitée des *U-boat* – signifiaient qu'en 1917 la guerre irrégulière dominait. Les conflits armés de terre ne parvinrent pas non plus à produire des résultats décisifs et la subversion, la propagande et l'atrocité devinrent de plus en plus importantes ; ces conflits ont façonné les « guerres après la Guerre » qui ont traversé l'Europe centrale et orientale entre 1918 et 1923.

La Seconde Guerre mondiale peut être analysée de manière très similaire. Les mouvements de résistance ont politisé la guérilla et ses méthodes. Les organisations créées par les Britanniques, en particulier le Special Operations Executive (SOE), et l'Office of Strategic Services (OSS) créée par les Etats-Unis ont été en contact avec des partisans, des combattants avec une identité politique. Ces unités et ces techniques, nées de la Seconde Guerre mondiale, ne sont pas mortes avec sa fin et cette fin – comme celle de la Première Guerre mondiale – a été moins claire que les discours conventionnels ne l'admettent. La guerre civile en Europe, notamment en Italie et en Grèce, et les guerres de colonisation – et ensuite de décolonisation – en dehors de l'Europe ont fait que les conséquences irrégulières des méthodes irrégulières utilisées dans la poursuite d'une guerre majeure et régulière ont persisté. Les guérilleros sont devenus, de fait, des insurgés politiques et la stratégie visant à saper le nouvel ordre nazi et la « sphère de co-prospérité asiatique » sont devenus les instruments possibles pour résister à une invasion soviétique de l'Europe occidentale.

Six conséquences découlent de cette analyse sur deux siècles. Premièrement, la guerre irrégulière et régulière co-existent côte à côte. Deuxièmement, notre identification trop rapide de la guerre irrégulière avec la contre-insurrection obscurcit aujourd'hui la place de l'insurrection dans les interprétations européennes de la conduite de la guerre. Troisièmement, dans nos récentes guerres en Afghanistan, en Iraq et en Libye, « nous » avons été les insurgés, les agents de la déstabilisation initiale, cherchant à renverser les régimes existants. Quatrièmement, ce qui donne sens et forme à la guerre irrégulière n'est pas son irrégularité, mais son identité politique. Cinquièmement, il s'ensuit qu'une typologie de la guerre qui met l'accent sur les moyens (la guerre hybride et la guerre de zone grise sont des exemples actuels) sera insuffisante parce qu'il manque des spécificités de lieu et de contexte politique. Sixièmement et par conséquent, l'histoire

de l'utilisation récente de la guerre par l'Europe – et par les Etats-Unis – a été caractérisée par des succès opérationnels menant à des impasses politiques. Le contexte politique et stratégique définit le cadre dans lequel la guerre majeure ou la petite guerre, la guerre régulière ou la guerre irrégulière, deviennent des instruments choisis en fonction des finalités souhaitées. Le défi pour les organisations multilatérales est qu'elles ont du mal à se mettre d'accord sur ces points précisément, ce qui signifie que les critères opérationnels adoptés par leurs forces armées ont le devoir de combler l'absence de politique.

Arthur Laudrain

SECTION THÉMATIQUE 1 :
« TRANSFORMATIONS DU PHÉNOMÈNE GUERRIER
ET DE LA CONFLICTUALITÉ »,
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE SIR HEW STRACHAN

« Retour vers le passé : Victoire, défaite et grande stratégie comparée », par Paul van Hooft (3)

Pourquoi certains Etats ont-ils tendance à faire usage de la force plus que d'autres ? Pourquoi certains d'entre eux sont-ils prêts à accepter un déséquilibre de puissance, et d'autres non ? Pourquoi ces Etats appréhendent-ils la menace différemment, là où certains répondent avec force à des menaces lointaines, lorsque d'autres acceptent une menace bien plus concrète ? Pourquoi certains Etats font-ils confiance à des alliés potentiels, tandis que d'autres rejettent sans discussion l'idée même d'un engagement, préférant ainsi l'autonomie et, potentiellement, l'isolation ? Ce papier a tenté de répondre à ces questions qui n'ont pas de réponse satisfaisante dans la littérature scientifique actuelle. Il avance notamment que ni les avantages ou désavantages structurels, ni la ligne politique des gouvernements ne peuvent expliquer les origines de ces préférences nationales de long terme pour la diplomatie ou l'outil militaire.

« Les guerres coloniales de la France du XIX^e et du XX^e siècle et ses interventions militaires au XXI^e siècle : continuités ou ruptures ? », par Julie d'Andurain (4)

Entre 2001 et 2016, les forces armées occidentales, particulièrement les Français, se sont déployées en Afghanistan, puis en Afrique, avec les opérations Sangaris et Serval en 2013 et Barkhane en 2014. Le concept de « *small wars* » et ses caractéristiques étaient alors dans tous les esprits. Ce papier s'est proposé d'étudier l'évolution de la manifestation de la guerre, dans les opérations de la fin du XX^e et du début du XXI^e siècle. Cette

(3) Institut universitaire européen (IUE).

(4) Université Panthéon-Sorbonne (Paris I, France).

analyse, qui s'appuie avant tout sur des théâtres africains, a montré que les continuités entre opérations sont pour le moment majoritaires : d'un point de vue tactique, l'art de la guerre n'évolue pas tant. Cela dit, les changements les plus perceptibles résident dans la façon de présenter les conflits.

« Zones grises, dissuasion (non-nucléaire) et signalement : le cas de l'alliance Japon/Etats-Unis », par Matteo Dian (5)

Mettre en place une politique de dissuasion en cas de scénarios ambigus (zone grise) est ardu tant dans la pratique que dans ses concepts, notamment lorsqu'il s'agit d'établir un seuil de réponse militaire. Le principal dilemme, pour les Etats-Unis, est de pouvoir signaler son intention de dissuader la Chine de recourir à des formes hybrides de conflit, tout en évitant une escalade diplomatique ou militaire. Ce papier se place dans la théorie des alliances et étudie les conséquences des scénarios ambigus pour les relations interalliées, en prenant l'exemple nippon-américain. Il s'est penché sur les directives de 2015, avançant ainsi plusieurs hypothèses sur l'adaptation de l'alliance face à la nature changeante des menaces. La flexibilité des options de dissuasion, les Freedom of Navigation Operations (FONOPS) et le soutien à l'ISR (intelligence, surveillance, reconnaissance) ont été mis en avant.

« Continuité et rupture dans les débats sur l'usage des forces armées pour la sécurité intérieure : Royaume-Uni, France et Allemagne », par Jack Harding (6)

Ce papier a cherché à démontrer que les organisations terroristes actuelles reflètent aussi, dans leurs pratiques, la mondialisation et la connectivité des sociétés. D'abord, il a été question de définir le terme « terrorisme » et de nier l'idée dichotomique d'un terrorisme soit national, soit international. Ensuite, l'augmentation perçue de la violence commise par ces groupes a été mise en perspective. Enfin, ce papier a montré comment ces mouvements s'organisent, notamment en termes de fluidité : en branches et en franchises, par le biais de campagnes de propagande, et par rivalité sur le terrain. Ainsi, Al Qaïda et Daech sont bien en compétition et certains groupes (tel Boko Haram) présentent une allégeance très fluide. Ainsi, des groupes indépendants et autonomes peuvent agir à travers le monde sans lien réel entre eux, mais néanmoins avec l'apparence d'une allégeance commune, parfois même non reconnue par l'organe central.

Arthur Laudrain

(5) Università di Bologna (Italie).

(6) University of Reading (Royaume-Uni).

SECTION THÉMATIQUE 2 :
ACQUISITIONS ET TRANSFERTS D'ARMEMENT
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MATTHEW UTTLEY (7)

**« Les Etats et les marchés dans les puissances émergentes :
déterminants fonctionnels et politiques de la résilience
institutionnelle dans le secteur de la défense en Inde »,
par Moritz Weiss (8)**

Ce projet de recherche s'intéresse à l'innovation militaire et à l'économie politique des industries de défense. Il se concentre sur la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Inde et s'interroge sur leurs acquisitions d'armement. La problématique principale est de déterminer si la mondialisation mène à la convergence des systèmes ou si une diversité se maintient. La présentation s'est concentrée sur le cas de l'acquisition par l'Inde d'avions de combat MMRCA, afin de déterminer si l'approche par l'économie de marché s'est imposée malgré les résistances institutionnelles à la mondialisation. Au final, la résilience institutionnelle a prévalu et l'Inde s'est équipée en recourant au traditionnel achat par accord intergouvernemental. Le modèle théorique retenu est « *micro-foundation of institutional resilience* », qui prend en considération d'abord l'organisation fonctionnelle des institutions concernées, c'est-à-dire les capacités structurelles à se réformer, et ensuite les objectifs politiques des différents intérêts présents, à savoir ici l'alliance informelle de bureaucrates et d'industries de défense nationales contre la réforme. Au final, l'argument de la présentation est théoriquement révisionniste car il démontre la résistance institutionnelle en dépit des incitations exogènes et endogènes à réformer.

**« L'étude des sciences et des technologies appliquée à la politique
des drones en Europe », par Samuel Longuet (9)**

Les Etats européens ont tenté de développer leur propre production de drones stratégiques depuis une dizaine d'années, tout en échouant systématiquement. Ce type de drone se distingue du drone tactique en ce qu'il peut voler 24 h sur 24 et être contrôlé à de très longues distances. Le modèle emblématique est le drone *Predator*. La problématique ici est de déterminer les raisons de cet échec. Cette recherche s'inscrit dans le champ des « *science and technology studies* ». Elle démontre que les attentes des différents Etats (France, Royaume-Uni, Allemagne) en matière d'usage du drone, mais aussi leurs différentes postures stratégiques (le « Gaullisme » français ou la relation spéciale entre le Royaume-Uni et les

(7) King's College London (Londres, Royaume-Uni).

(8) Ludwig Maximilians-Universität (Munich, Allemagne).

(9) Université libre de Bruxelles (Belgique).

Etats-Unis), tout comme leurs objectifs (quels usages, quelles industries de défense européenne, quelle légalité et quelle moralité) interagissent dans le processus de développement du drone stratégique européen. Ces blocages arrivent malgré des intérêts communs, tels que le renforcement des industries européennes de défense et le projet de défense européenne.

« Du vin nouveau dans de vieilles bouteilles ? La politique d'armement et l'industrie de défense au Royaume-Uni après le Brexit », par Benedict Wilkinson (10)

B. Wilkinson travaille avec le professeur Matt Uttley sur un projet de recherche concernant les acquisitions dans le secteur de la défense au Royaume-Uni. Un premier livre a été publié en 2015 : *A Benefit, not a Burden*. Les deux chercheurs ont été sollicités par des commissions parlementaires sur ce sujet et ont publié deux articles à l'occasion du Brexit : « Shifting the goal posts? Defense expenditure and the 2% pledge » et « The curious incident of Mr. Cameron and the United Kingdom defence budget: a new legacy? ». Leurs recherches portent sur le secteur de la défense au Royaume-Uni, ce qui inclut les questions liées aux hautes technologies, aux élites politiques, à la sécurité et à l'économie. Les débats dans ce domaine portent sur la question de l'intégration des acteurs privés dans les politiques nationales, qui peut engendrer une tension entre la recherche du profit et le contrôle par l'Etat. Le Brexit a eu un impact profond, notamment en termes d'accès au marché européen et d'interrogations quant aux industries britanniques installées dans d'autres Etats européens. Dans le futur, celles-ci pourraient être affaiblies par la perte de l'accès aux infrastructures alors que les Etats européens pourront ajuster leurs politiques envers le Royaume-Uni.

« L'acquisition d'armement dans le Golfe : évolution, tendances et implications pour le triangle Etat-industrie Etat-fournisseur », par Emma Soubrier (11)

Les Etats du Conseil de coopération du Golfe sont devenus un marché extrêmement lucratif pour l'industrie internationale de l'armement, spécialement depuis la réduction des budgets de la défense des Etats occidentaux. Parmi la littérature sur les relations de sécurité du Golfe envers les puissances extérieures, peu de travaux cherchent à expliquer le triangle Etat fournisseur-industrie-Etat importateur. Cette recherche contribue à répondre à ces problématiques aussi bien au niveau régional qu'international. L'achat d'armement par les Etats du Golfe ne vise pas tant à fournir des moyens afin de répondre à une menace précise, si ce n'est acquérir plus de puissance sur la scène internationale. Ces achats représentent davantage un acte politique envers leurs alliés qu'une

(10) King's College London (Royaume-Uni).

(11) Université d'Auvergne (France).

manière de renforcer leurs capacités de défense. En sus, leurs stratégies d'acquisition reposent sur des incitations relevant du prestige, du *state building* et de l'allocation interne de pouvoir. Récemment, de nouvelles dynamiques extérieures – notamment la crise économique combinée avec l'instabilité régionale – sont allées de pair avec de nouvelles priorités internes, qui ont mené les monarchies du Golfe à repenser leur approche en matière d'achats d'armements. Ces nouvelles tendances sont alignées sur leur revendication au statut de puissances crédibles sur la scène régionale et internationale. En retour, elles impliquent de nouvelles règles pour les Etats fournisseurs et les compagnies industrielles concernées.

Thibault Delamare

SECTION THÉMATIQUE 3 :
DOMAINES EMERGENTS : LA CYBER-SÉCURITÉ
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE BRANDON VALERIANO (12)

**« Cyber-sécurité et secteur public : le cas de l'Italie »,
par Roberta Mulas (13) et Guido Carli (14)**

La présentation de Roberta Mulas s'est focalisée sur les risques liés à la cyber-sécurité dans l'administration italienne. Elle a exposé une évaluation des vulnérabilités du système italien en liant cette question au développement des infrastructures nationales et européennes ainsi qu'à la nécessaire protection des données personnelles des citoyens. Elle a particulièrement attiré l'attention du panel sur la nécessité d'une réflexion sur les lacunes gouvernementales en matière de cyber-sécurité afin de minimiser les risques et de développer un corpus de bonnes pratiques. L'intervention est issue d'un rapport présenté à la LUISS School of Government : « Cybersecurity for the Public Administration » (15).

**« Enjeux et cadres : expliquer la coercition dans le cyberspace »,
par Miguel Gomez (16)**

L'argument central de l'intervention de Miguel Gomez est que le nombre croissant de mesures offensives dans le cyber permet le développement de capacités coercitives. Son argumentation repose sur deux constats. D'une part, l'utilisation de mesures coercitives dans le cyber comme un instrument de la politique étrangère. D'autre part, ces mesures sont utilisées lors de conflits en cours. Pour lui, les promoteurs de l'utilité stratégique du cyber insistent sur sa vulnérabilité aux menaces. Cependant, pour l'auteur, les données empiriques indiquent au contraire que ces actions ont souvent

(12) Cardiff University (Royaume-Uni).

(13) University of Warwick (Royaume-Uni).

(14) Libera Università Internazionale degli Studi Sociali (LUISS, Italie).

(15) Le rapport est disponible à l'adresse sog.luiss.it/sites/sog.luiss.it/files/Policy_paper_web.pdf.

(16) Ecole polytechnique fédérale (Zurich, Suisse).

entraîné une résistance accrue. Malgré ces performances, le potentiel coercitif du cyber ne peut être rejeté, notamment quand il est employé par les Etats. Par conséquent, M. Gomez suggère que le succès des opérations coercitives dans le cyber ne dépend pas uniquement de la vulnérabilité de l'adversaire, mais plutôt de la variation quant au point de référence du système vers lequel l'action est entreprise ainsi que de son périmètre.

« La supériorité militaire-technologique américaine à l'ère de l'espionnage cybernétique, de la mondialisation et de la montée en puissance de la Chine », par Mauro Gilli (17) et Andrea Gilli (18)

Par quels moyens et avec quelle rapidité les Etats développent-ils leurs capacités militaires ? L'espionnage industriel, particulièrement le cyber-espionnage, peut-il faciliter et accélérer ce développement ? Y a-t-il des raisons empiriques et théoriques de croire que certains Etats copient les systèmes d'armement américains et dans le même temps réduisent l'avance technologique des Etats-Unis ? Cette présentation avance l'hypothèse que l'intense complexification des technologies militaires depuis 150 ans a conduit à un basculement dans les systèmes de production, ce qui, à son tour, a rendu plus difficile la copie des technologies militaires – malgré la possibilité d'un accès aux documents de conception par du cyber-espionnage. Ainsi, le développement et la diffusion de systèmes d'armement de haute technologie sont devenus de plus en plus complexes. Par le cas du F35 américain, cette présentation montre la menace croissante de cyber-espionnage, le processus de mondialisation de la production des systèmes d'armement et la vulnérabilité qui en résulte, dans le contexte d'une montée en puissance technologique de la Chine face à la supériorité américaine.

« Attaquer ou conquérir ? Les armes cybernétiques et le risque de guerre cinétique », Marc DeVore (19)

Pour Marc DeVore, il n'y a pas de développement technologique plus déterminant quant à la probabilité de guerre que celui des capacités de cyber-attaques. Pour lui, une littérature florissante de « cyber-pessimistes » prévoit le lancement de cyber-attaques dévastatrices entre Etats. Ils s'opposent aux « cyber-optimistes », pour lesquels le danger est exagéré. Ces deux positions s'accordent pour voir dans les conflits cyber un phénomène impactant directement le cyberspace et les fonctions civiles qui en dépendent. Historiquement, c'est dans l'augmentation ou la diminution des capacités d'une armée à envahir ou conquérir un territoire que l'impact de l'introduction de nouvelles technologies militaires a été le plus important.

(17) Ecole polytechnique fédérale (Zurich, Suisse).

(18) Stanford University (Etats-Unis).

(19) University of St Andrews (Royaume-Uni).

Afin d'évaluer l'impact des cyber-attaques dans les conflits interétatiques, DeVore utilise la théorie des relations internationales, notamment les relations entre théories de l'offensive et de la défensive. Pour lui, le cyber augmente les risques de guerre conventionnelle entre deux Etats à cause de trois caractéristiques spécifiques des cyber-attaques : elles sont plus efficaces quand elles sont utilisées parallèlement à des offensives conventionnelles et des « *operational shocks* » contre les adversaires ; elles sont plus utiles sur le champ de bataille que pour entretenir une menace de coercition ; elles diminuent le coût d'une tentative d'attaque surprise.

Benjamin Oudet

SECTION THÉMATIQUE 4 :
COOPÉRATION DE DÉFENSE ET ASSISTANCE MILITAIRE
SOUS LA PRÉSIDENTENCE D'ULRICH KROTZ (20)

« *Coopération de défense transatlantique après l'élection de Trump et le Brexit* », par Magnus Petersson (21)

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) impulse, intègre, standardise les armées occidentales, promeut le travail en coalition et défend la démocratie. Cependant, l'Alliance est défiée par le Brexit et l'élection du président Trump et menacée par la potentielle élection de Marine Le Pen en tant que présidente de la France. Le Brexit n'est peut-être pas si dangereux pour l'OTAN étant données les promesses du gouvernement britannique à s'y investir encore plus. Le président Trump est un cas différent car il défie les valeurs fondamentales des institutions libérales. Il a exprimé quatre opinions spécifiques qui menacent l'OTAN. Cette communication a tiré plusieurs conclusions prospectives. Le système américain des contre-pouvoirs va être mis à l'épreuve alors qu'il est fragilisé par une majorité républicaine. L'Europe sera toujours une priorité pour les Etats-Unis quoi qu'il advienne, du fait des forts liens existants. La Russie reste son propre pire ennemi. Sur l'OTAN, les expériences passées démontrent que les Etats-Unis ont besoin d'alliés, donc l'Alliance devrait se maintenir. Sur les droits fondamentaux, leur forte implantation est une garantie mais il faut rester vigilant.

« *Le futur de la puissance américaine en Europe et la coopération stratégique européenne* », par Paul van Hooft (22)

Cette intervention se base sur un projet de recherche dont la problématique est : pourquoi les Etats-Unis ont-ils cherché à agir en

(20) Institut universitaire européen (IUE).

(21) Norwegian Institute for Defence Studies (IFS, Norvège).

(22) Institut universitaire européen (IUE).

tant que puissance prééminente en Europe malgré les grands coûts et risques ? Chaque grande école de pensée a sa propre vision. Le courant libéral insiste sur les valeurs communes, les intérêts économiques et les élites républicaines. Le courant réaliste souligne que les Européens restent divisés et défensifs. Les deux s'interrogent sur les raisons poussant les Etats-Unis à s'investir autant en Europe. Il existe aujourd'hui un débat entre une vision maximaliste et une minimaliste de la « Grande stratégie » de cet Etat. Les Etats-Unis ont plusieurs alternatives fondées sur leurs atouts géographiques et capacitaires qui en font la plus grande puissance mondiale. Ces alternatives vont de l'hégémonie libérale (vision maximaliste) à la retenue de puissance (minimaliste), en passant par l'engagement sélectif et l'*offshore balancing*. Ce projet analyse les évolutions de la politique étrangère américaine en affinant l'échelle des variations entre vision maximaliste et minimaliste.

**« La coopération militaire dans des théâtres instables :
expliquer les échecs américains au Sahara-Sahel »,
par Edoardo Baldaro (23)**

Après la Guerre froide, il y a eu une forte volonté de la part des Etats-Unis de sécuriser la région du Sahara-Sahel en promouvant les valeurs libérales et la démocratie, à travers l'aide humanitaire et la formation des armées locales. La doctrine américaine excluait toute intervention. Les attentats du 11 septembre 2001 ont provoqué un retournement de la perception de cette zone dont le Mali est le centre : ses Etats sont faibles, fragiles et incluent de grandes zones non gouvernées. La problématique de cette recherche est de déterminer pourquoi la coopération sécuritaire a échoué. De 2002 à 2012, jusqu'à l'intervention française au Mali, la doctrine évolua de « diffuser la démocratie, le développement et la bonne gouvernance » à « faire la guerre dans des pays avec qui nous ne sommes pas en guerre ». Cette évolution a motivé l'organisation de l'exercice militaire Fintlock, la Pan-Sahel Initiative et le programme d'*institutional building*. L'analyse des échecs américains dans la région Sahara-Sahel permet de mettre au jour les dimensions sécuritaire et développementaliste de l'engagement des Etats-Unis dans les périphéries du monde.

« Vers une défense nodale ? La stratégie américaine et la sécurité européenne », par Luis Simon (24) et Alexander Lanoszka (25)

Une alliance peut être de deux natures : soit multilatérale, soit en réseau à étoile (*hub and spoke model*). Cependant, l'OTAN ne correspond à aucune de ces définitions. Les auteurs proposent un cadre théorique alternatif pour identifier les développements de l'OTAN et cerner les différentes

(23) Scuola Normale Superiore (Pise, Italie).

(24) Vrije Universiteit (Bruxelles, Belgique).

(25) City University of London (Royaume-Uni).

hiérarchies ou centres de pouvoir et les différences fonctionnelles qui se sont développées en son sein. Ce cadre théorique cherche à expliquer la diminution du rôle des Etats-Unis dans l'OTAN, notamment après la crise économique de 2008, la montée en puissance de la Chine et l'évolution des menaces par la Russie. Pour cela, ils ont recours à la notion d'« alliance nodale », qui inclut de nombreux alliés aux intérêts différents. Une alliance nodale est une institution multilatérale incluant de multiples hiérarchies et différences fonctionnelles entre eux. Selon les auteurs, les alliances nodales existent depuis la Guerre froide, mais se sont développées plus particulièrement depuis la rétrogradation de la place de l'Europe dans la Grande stratégie américaine.

Thibault Delamare

SECTION THÉMATIQUE 5 :
 « SOCIÉTÉS MILITAIRES PRIVÉES (SMPs) »,
 SOUS LA PRÉSIDENTENCE D'ELKE KRAHMANN (26)

***« Les logos des sociétés militaires privées : une analyse visuelle de la stratégie de légitimation des SMPs »,
 par Eugenio Cusumano (27)***

Il y a un véritable questionnement sur la légitimité des sociétés militaires privées. L'image mise en avant par ces entreprises passe par l'histoire et la codification de leurs logos. La compréhension de ces derniers donne des éléments de réponse à une analyse en profondeur de ces entreprises, qui tendent à vouloir se faire reconnaître sur un marché de plus en plus actif. Des années 1990 à nos jours en passant par la guerre d'Iraq, il sera important de se demander ce qui se trouve derrière les logos de ces industries et leurs liens avec cette quête de reconnaissance. Ce papier analyse le caractère évolutif et contextuel des logos de ces entreprises de sécurité. On amène le lecteur à observer les différentes phases chronologiques de cette conquête de la « bonne image ». Ce sujet ouvre plusieurs questions, notamment sur l'analyse comparée des politiques publiques des Etats comme les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne ou la France. On peut aussi se demander si ce processus de légitimation peut être inversé ou dépendant d'autres facteurs.

(26) Universität Witten-Herdecke (Witten, Allemagne).

(27) Universiteit Leiden (Pays-Bas).

**« *La dynamique de la sécurité privatisée et l'évolution de l'Etat régulateur dans le domaine de la sécurité : expliquer les trajectoires anglo-saxonne et d'Europe continentale* »,
par Andreas Kruck (28)**

Depuis quelques décennies, la gouvernance et la structure de l'Etat dans les pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques sont passées de « l'Etat positif », qui fournit des marchandises collectives lui-même, à « l'Etat régulateur », qui autorise et règle des intermédiaires non gouvernementaux pour des modes indirects et divers de gouvernance. L'augmentation de l'utilisation des sociétés militaires privées et des entreprises de sécurité par des gouvernements occidentaux et des organisations multilatérales peut signifier l'apparition de l'Etat régulateur dans la sphère de la « haute politique » du domaine de la sécurité ; mais, jusqu'ici la réglementation nationale et internationale reste la plupart du temps décevante. Quand et comment l'Etat régulateur prend-il racine dans le domaine de la sécurité privatisée et comment pouvons-nous saisir la signification des différentes formes de « l'Etat régulateur » ? Cet article étudie les réponses aux échecs économiques et/ou politiquement coûteux de leurs agents de SMPs. Une étude comparative suggère que, dans des pays avec une forte dépendance aux SMPs, l'Etat régulateur possède un ancrage fort dans le domaine de la sécurité, mais il peine à garantir, coordonner et contrôler la fourniture de biens collectifs de manière fiable et légitime.

**« *La coévolution des SMPs et de leur environnement : explication de la nature multi-facette de l'industrie des SMPs* »,
par Berenike Prem (29)**

En dépit de la récente attention universitaire pour les sociétés militaires privées et les entreprises de sécurité, il y a une confusion entre ce que sont ces entreprises et leurs activités. La plupart des rapports de l'industrie s'accordent sur la nature changeante et sa capacité à conserver des fonctions stables. Cette contribution cherche à aborder cette lacune apparente en prenant du recul, tout en examinant certains mécanismes de ces sociétés privées : comment expliquer cette nature à multiples facettes des SMPs ? Par la suite, l'auteur présente de manière détaillée le cadre co-évolutionnaire pour expliquer comment et pourquoi ces mécanismes évoluent. Quand on l'applique au monde des organisations, cette théorie évolutive a d'importantes implications politiques en ce qui concerne la quête d'une réglementation des SMPs américaines.

(28) Ludwig-Maximilians-Universität (Munich, Allemagne).

(29) Universität Witten-Herdecke (Witten, Allemagne).

« Sociétés militaires privées et compagnies de sécurité sur Twitter : préserver une attitude discrète », par Andrea Schneiker (30)

Des entreprises d'affaires ont été surprises en train d'utiliser les réseaux sociaux pour favoriser leur image, leur marque et leur communication dans un but marketing. Une analyse des messages des sociétés militaires privées et des sociétés de surveillance tend à montrer une utilisation bien distincte de cet outil. Plutôt que de rechercher l'attention et la visibilité de ces médias, elles préfèrent l'utiliser pour conserver une attitude discrète. Dans ce papier, l'auteur a présenté les résultats d'une analyse basée sur une méthode mixte, identifiant les stratégies médiatiques dans les réseaux sociaux des différentes SMPs, et leurs utilisations : promotion d'événements positifs et prévention. Ainsi, les SMPs cherchent à avoir une présence reconnaissable dans la sphère publique des réseaux sociaux tout en dissimulant leur nature. Finalement, d'autres questions subsistent comme la relation entre la politique des États dans ces médias par rapport à ces pratiques ou bien le type de contrôle effectué.

Mickael Chauffour

SECTION THÉMATIQUE 6 :
« INTERVENTIONS MILITAIRES »,
SOUS LA PRÉSIDENTE DE PETER VIGGO JAKOBSEN (31)

« Apprendre la coopération dans les interventions militaires en coalition. Le cas de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis en Libye », par Alice Pannier (32)

Ce projet de recherche porte sur l'apprentissage de la coopération dans les opérations militaires interalliées. La coopération opérationnelle – qui nécessite un apprentissage – est en effet un élément-clef de la conduite des interventions contemporaines. Face à ce constat, en croisant les travaux sur l'adaptation et l'innovation militaire, sur la coopération et sur la diffusion du savoir dans les organisations, l'objectif est de compléter la littérature existante, qui s'est concentrée soit sur les processus nationaux, soit sur l'échelon des organisations internationales. D'une part, on constate que toutes les interventions militaires contemporaines supposent une coopération dans le cadre de coalitions qui ne répliquent pas nécessairement les membres ou modes de fonctionnement des organisations internationales (comme l'OTAN ou l'UE). D'autre part, on note qu'une grande partie des échanges entre les armées occidentales dans ces interventions se fait en bilatéral ou par petits groupes (minilatéral), de façon peu institutionnalisée.

(30) Universität Siegen (Allemagne).

(31) University of Southern Denmark (Danemark).

(32) Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM, France) / Institut d'études politiques de Paris (Sciences-Po, France).

Comment, dans ce contexte, l'apprentissage de la coopération – c'est-à-dire l'identification de leçons relatives à la coopération et leur mise en œuvre pour l'améliorer – peut-il avoir lieu ? La première étape de ce projet repose sur des connaissances empiriques issues d'une recherche sur les participations française, britannique et américaine aux opérations en Libye en 2011. Cette étude de cas a permis d'identifier des tendances sur les processus d'élaboration des leçons communes – notamment par la mise en place de groupes de travail –, tout en soulignant les limites à la mise en œuvre et à la diffusion des leçons – notamment, les rivalités entre alliés et les contraintes organisationnelles. Un travail de terrain plus approfondi, permettant *in fine* la comparaison entre plusieurs cas d'études, doit encore être mené.

« *L'interventionnisme militaire et la responsabilité de protéger : la crise en Syrie* », par Sárka Kolmasová (33)

Le concept de la responsabilité de protéger (R2P) a été constamment critiqué, en raison de l'écart entre les mots et les actions, notamment en raison de la réponse internationale inadéquate à la crise en Syrie. Cet échec signifie-t-il la fin de la R2P et, plus important encore, l'émergence d'un ordre global post-libéral ? Cette présentation a soutenu que la crise n'a pas apporté de changements fondamentaux et qu'elle reflète plutôt un révisionnisme pragmatique caractérisant toute la période écoulée depuis l'introduction du concept R2P (en 2001). Par conséquent, la mise en œuvre incohérente dans différents cas (le plus frappant en Libye et en Syrie) correspond à la nature de la R2P, qui est le résultat d'un compromis. Plus généralement, elle reflète l'ordre global pragmatique, qui accueille les principes moraux selon la politique pratique. Le concept de R2P a été conçu comme un vaste cadre normatif intégrant divers types de politiques internationales, allant des négociations diplomatiques aux actions militaires d'application de la loi. L'application pratique du concept est donc très incohérente, tout en correspondant à son contenu normatif. En conséquence, la R2P assure la légitimité à la fois de l'interventionnisme militaire et de l'inaction dans les crises graves.

« *Les soldats aux pieds nus et les nations du ski : incohérence, stratégies d'adaptation et la construction du sens dans la Mission des Nations Unies au Mali* », par Chiara Ruffa (34) et Sebastiaan Rietjens (35)

La poursuite de la cohérence est un objectif essentiel dans la plupart des interventions militaires et son absence est souvent invoquée lorsqu'elles sont critiquées. Cette présentation examine la mise en œuvre de la cohérence

(33) Metropolitan University Prague (République tchèque).

(34) Uppsala Universitet (Suède).

(35) Académie militaire des Pays-Bas.

et ses effets au sein de la Mission permanente des Nations Unies au Mali (MINUSMA). Plus précisément, elle se concentre sur les capacités de renseignement de la MINUSMA, qui ont une ampleur sans précédent dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Cette étude s'appuie sur un vaste ensemble de données empiriques, comprenant 120 entretiens semi-structurés, des observations sur le terrain et la participation à des exercices de pré-déploiement ainsi qu'à des sessions d'évaluation. L'article distingue quatre niveaux de cohérence : intra-agences – au sein d'une organisation individuelle –, inter-agences – entre différentes organisations d'un pays – et interne-externe – cohérence entre le pays hôte et les acteurs internationaux. L'analyse révèle un niveau frappant d'incohérence à chacun des niveaux. L'article analyse également les « stratégies d'adaptation » mises en place par les acteurs impliqués dans l'opération vis-à-vis des différents types d'incohérences.

« M'entends-tu Major Tom ? Médias, récits et opérations militaires contemporaines : le cas de la mission italienne en Afghanistan », par Fabrizio Coticchia (36) et Silvia D'Amato (37)

Cet article analyse la relation entre les récits publics et la contribution de l'armée italienne à la Force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS) en Afghanistan entre 2001 et 2014. Malgré une attention limitée de la littérature, l'Italie a été l'un des contributeurs-clefs des missions militaires multilatérales dans l'ère post-bipolaire : en Iraq, au Liban, dans la Corne de l'Afrique ou à Haïti, par exemple. De même, l'Italie s'est engagée en Afghanistan pour toute la période de la mission multilatérale, de 2001 à 2014. Cependant, les acteurs politiques italiens et les médias ont abordé cet engagement en Afghanistan avec des points de vue et des récits stratégiques différents et parfois controversés. Cette étude vise à reconstruire les caractéristiques centrales de ces perspectives et de ces récits. L'objectif n'est pas seulement d'identifier des régularités et des similitudes, mais aussi de dévoiler des incohérences et des moments de fracture par rapport au discours politique dominant. L'analyse est réalisée au moyen de l'Analyse qualitative du contenu (QCA) sur un échantillon de 191 articles publiés dans quatre principaux journaux nationaux italiens entre 2001 et 2014.

Hugo Meijer

(36) Università Genova (Italie).

(37) Scuola Normale Superiore (Pise, Italie).

SECTION THÉMATIQUE 7 :
« NON-PROLIFÉRATION ET CONTRÔLE DES ARMEMENTS »,
SOUS LA PRÉSIDENTE D'ULRICH KÜHN (38)

« *Ordre global, hégémonie et résistance* », par Nick Ritchie (39)

L'objectif de cet article est d'examiner la relation entre les conceptions contemporaines de « l'ordre nucléaire global » et l'hégémonie américaine. Cette relation est souvent implicite, par exemple dans les pratiques de dissuasion nucléaire étendue, mais rarement examinée. Cet article comprend l'ordre nucléaire comme une structure sociale produite dans et à travers des pratiques. Cette présentation définit l'ordre nucléaire comme l'ensemble des pratiques matérielles, institutionnelles et discursives qui légitiment, réglementent, circonscrivent et disciplinent l'application militaire de la technologie nucléaire. Elle soutient que cet ensemble de pratiques est enraciné dans les relations de pouvoir de l'hégémonie américaine. La présentation s'intéresse à l'exercice du pouvoir hégémonique visant à légitimer les armes nucléaires et les pratiques de dissuasion nucléaire et à reproduire ainsi les institutions sociales de l'ordre nucléaire. Cela est mis en évidence plus récemment dans la résistance diplomatique à l'Initiative humanitaire sur les armes nucléaires et les appels à un traité d'interdiction des armes nucléaires. La présentation examine la relation entre l'hégémonie américaine, le pouvoir et l'ordre nucléaire, la reproduction de l'ordre nucléaire par des pratiques ainsi que les possibilités de changement régressif et progressif. L'analyse se situe dans un sous-domaine de ce qu'on pourrait appeler les « études nucléaires critiques », en s'appuyant sur des théories constructivistes critiques et sur des études critiques de sécurité.

« *L'interdiction des armes nucléaires ? Le dilemme pour les Etats non nucléaires de l'OTAN* », par Tom Sauer (40)

Une majorité d'Etats dans le monde envisage d'entamer des négociations multilatérales pour un Traité d'interdiction des armes nucléaires. La plupart des Etats non dotés d'armes nucléaires soutiennent que l'utilisation d'armes nucléaires est inhumaine et qu'elle constitue un danger pour leur sécurité. Les Etats dotés d'armes nucléaires ne sont pas favorables à l'initiative. Ceux qui sont alliés avec des Etats dotés d'armes nucléaires, comme ceux de l'OTAN, sont dans une situation difficile. Ils doivent faire le choix soit de soutenir l'interdiction et de remettre en question la politique de l'OTAN en matière d'armes nucléaires, soit de ne pas appuyer l'interdiction en affaiblissant ainsi la pression sur les Etats-Unis pour éliminer leurs armes nucléaires. Cette communication tente d'examiner ce dilemme. Elle décrit d'abord l'émergence – , historique – de l'Initiative

(38) Universität Hamburg (Allemagne).

(39) University of York (Royaume-Uni).

(40) University of Antwerp (Belgique).

humanitaire (IH) qui vise à interdire les armes nucléaires et décrit ensuite la politique de dissuasion étendue de l'OTAN. Elle conclut en examinant la position difficile des Etats non dotés d'armes nucléaires au sein de l'OTAN et énumère et évalue les arguments avancés contre l'Initiative. Elle montre également les fissures au sein de l'OTAN sur cette question, en proposant une analyse comparative du comportement de vote des Etats non dotés d'armes nucléaires dans l'OTAN (une douzaine de votes) au sein de l'ONU entre 2012 et 2016.

« La responsabilité académique, la non-prolifération et la dissuasion : les effets de l'autocensure », par Benoît Pelopidas (41)

La littérature en études de sécurité sur les armes nucléaires est particulièrement sujette à l'autocensure. Cette présentation met en évidence le fait que l'autocensure est problématique. La vulnérabilité, le secret et les limites à la transparence créées par les armes nucléaires exigent une littérature en études de sécurité responsable vis-à-vis du grand public. Ce besoin de renouveler et d'étendre la responsabilité scientifique est particulièrement pressant au vu des programmes des Etats dotés d'armes nucléaires de « moderniser » leurs arsenaux nucléaires. Malgré ce besoin, la littérature réflexive existante en études de sécurité n'a ni spécifiquement porté sur les armes nucléaires, ni exploré les formes d'autocensure identifiées dans cette présentation. Cette présentation identifie et discute de trois formes d'autocensure, laquelle est définie comme des limites inutiles au discours académique sur les armes nucléaires au sein des études de sécurité.

« Pourquoi un traité d'interdiction des armes nucléaires est une mauvaise idée », par Michal Onderco (42)

Les débats récents sur le traité d'interdiction nucléaire sont le point culminant de l'Initiative humanitaire, qui est sans doute la plus importante évolution du régime de non-prolifération au cours de la dernière conférence d'examen du Traité de non-prolifération. Les partisans de ce traité le considèrent comme la première étape pour obliger les pays possédant des armes nucléaires à se désarmer. Les partisans de l'Initiative humanitaire avancent habituellement trois arguments principaux contre les armes nucléaires. Premièrement, ils soulignent les situations où les armes nucléaires ont presque été utilisées, soit par négligence, soit en raison d'une escalade réelle. Deuxièmement, ils évoquent l'impact potentiellement catastrophique des détonations nucléaires. Troisièmement, ils affirment que les armes nucléaires, par leur nature même, violent les principes du droit international humanitaire.

Hugo Meijer

(41) Institut d'études politiques de Paris (Sciences-Po, France).

(42) Erasmus University Rotterdam (Pays-Bas).

SECTION THÉMATIQUE 8 :
« TERRORISME ET CONTRE-TERRORISME »,
SOUS LA PRÉSIDENTE D'ISABELLE DUYVESTYEN (43)

**« Les origines des vagues de terrorisme transnational »,
par Andreas Gofas (44)**

L'étude du terrorisme soulève deux problèmes, un pratique et un théorique. Elle est caractérisée par des orientations a-analytiques et a-historiques : il paraît acquis que le terrorisme contemporain est original en ce qu'il est mondial, agit à travers une violence débridée et est plus religieux que politique. Ces biais se fondent sur une absence de preuves empiriques et conceptuelles. La présentation démontre qu'il existe des preuves empiriques que le terrorisme contemporain présente des similitudes avec la vague de terrorisme anarchiste de la fin du XIX^e-début du XX^e siècle. Premièrement, sur le plan mondial, les deux se sont développés dans des systèmes identifiés : le système westphalien et la mondialisation couplée au déclin de puissances hégémoniques. Deuxièmement, au niveau étatique, les deux se développent dans des Etats non démocratiques et semi-périphériques du système mondial. Enfin, sur le plan organisationnel, les deux sont radicaux, possèdent une idéologie transnationale et ont recours aux attaques suicides.

**« Terrorisme transnational et culture stratégique :
une nouvelle analyse des politiques contre-terroristes de l'Etat »,
par Silvia D'Amato (45)**

Cette recherche porte sur la culture stratégique et le terrorisme transnational afin de déterminer s'il existe des approches nationales à la lutte contre le terrorisme. Elle se concentre sur la France et l'Italie. La culture stratégique inclut l'identité, les valeurs, les normes, les croyances partagées, les préjugés et les récits. Dans ce cas, la problématique porte sur la définition de l'ennemi, le rôle et l'usage de la force et les choix faits parmi différentes options stratégiques. Les sources mobilisées dans cette étude sont les débats parlementaires, les communications étatiques et les documents stratégiques produits entre 2001 et 2015. Il existe d'importantes différences entre ces deux pays. En France, il y a une attention particulière à la nature religieuse du terrorisme, son caractère imprévisible et belliqueux ainsi qu'au recours à la technologie. En Italie, il est considéré que l'ennemi instrumentalise la religion, est composé d'acteurs socialement marginaux et que le contre-terrorisme relève du combat et non de la guerre. En termes de perception de soi, il existe aussi des différences : la France se concentre

(43) Universiteit Leiden (Leiden, Pays-Bas).

(44) Institut universitaire européen (IUE) et Université Pantéon des Sciences sociales et politiques (Athènes, Grèce).

(45) Scuola Normale Superiore (Pise, Italie).

sur la sécurité, sa grandeur, et voit le multilatéralisme comme un prisme qui lui permet de s'affirmer comme leader. L'Italie se concentre sur le pacifisme, le multilatéralisme comme un outil pour améliorer sa réputation et développer son rôle sur la scène internationale.

« Les perceptions et l'analyse du terrorisme international par l'OTAN, 1978-1983 », par Dionysos Chourchoulis (46)

Cette recherche revient sur l'attitude de l'OTAN envers le terrorisme international durant la Guerre froide en se basant sur les archives de l'Alliance à Bruxelles. Pendant la fin des années 1970 et jusqu'au début des années 1980, l'activité terroriste s'est développée en Europe et dans le monde. Cette recherche se concentre sur trois points : a) l'attitude de l'OTAN vis-à-vis des activités terroristes palestiniennes et arabes non palestiniennes ; b) les estimations de l'OTAN sur la hausse et la prolifération des forces fondamentalistes en Iran et dans certains Etats arabes ; c) comprendre si les analystes de l'OTAN étaient en mesure d'identifier la hausse des menaces asymétriques. Le terrorisme est devenu plus létal mais aussi plus indiscriminé. Malgré les déclarations des membres de l'OTAN condamnant les actes terroristes, peu d'initiatives ont été prises concernant la coopération et la coordination des efforts pour y répondre. Parce que beaucoup d'Etats membres s'opposaient sur les façons de réagir, aucune réponse opérationnelle/militaire n'a été mise en œuvre. Les suggestions sur la réponse que l'OTAN pourrait apporter se limitaient à améliorer les analyses des alliés et le partage de renseignement, autant qu'à améliorer la protection des sites et personnels de l'Alliance, mais sans réelle dimension opérationnelle.

« Comblar le fossé entre les universitaires et les praticiens dans la lutte contre le terrorisme », par Marianne van Leeuwen (47)

L'intervenante travaille dans une agence de renseignement allemande et a rejoint l'Université d'Amsterdam. Cette double casquette permet de faciliter les liens entre les praticiens et les universitaires. Ses recherches portent sur les influences entre terrorisme et contre-terrorisme. Le but est de définir comment calibrer la réponse de l'Etat à un attentat, entre sur-et sous-réaction. Les mesures contre-terroristes soulèvent des problèmes en ce qu'elles mélangent mesures préventives et répressives, qui peuvent mener à de substantielles et sérieuses violations des droits fondamentaux. La difficulté réside dans l'équilibre à obtenir entre les objectifs poursuivis. De plus, la définition des politiques se fait souvent dans un contexte à la fois national et international, avec des acteurs aux intérêts différents, contexte dans lequel s'insèrent les médias. Le projet repose sur l'étude de cas contemporains en se fondant sur les travaux de l'Ecole de Copenhague et

(46) Université nationale et capodistrienne d'Athènes (Grèce).

(47) Université d'Amsterdam (Pays-Bas).

en approfondissant la connaissance quant aux réactions gouvernementales au terrorisme. Cela inclut les interactions entre autorités et médias, entre gouvernement et opposition, entre médias « classiques » et réseaux sociaux, entre médias et autorités, et les effets du terrorisme sur les élections.

Thibault Delamare

SECTION THÉMATIQUE 9 :

« DÉVELOPPEMENTS THÉORIQUES DANS LES ETUDES DE SÉCURITÉ »
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE THIERRY BALZACQ (48)

« Acquisition et adoption des innovations dans la guerre navale contemporaine », par Aldo Carone (49)

Au cours des cent cinquante dernières années, la guerre navale a constamment évolué. C'est à cet âge de guerre navale moderne qu'une réflexion sur le pouvoir maritime s'est développée. L'idée que le contrôle des lignes maritimes nécessite l'adoption de toutes les mesures appropriées vis-à-vis des ennemis est centrale dans la pensée des premiers théoriciens (par exemple Mahan et Corbett). Pourquoi les forces navales adoptent-elles ou non des innovations militaires ? Contrairement aux rapports antérieurs, qui insistent sur le rôle des facteurs organisationnels et financiers, cette présentation suggère que ce questionnement peut s'expliquer par la probabilité de gagner des batailles. La probabilité d'une victoire est calculée en combinant les données sur sa propre efficacité militaire et celle des ennemis potentiels ou existants. Cette combinaison correspond à ce qui peut être dénommé le score de sensibilisation tactique opérationnelle (Operational-Tactical Awareness Score ou OTAS). Cet OTAS indique comment les acteurs reconnaissent leur efficacité face aux ennemis et est inversement proportionnel à la probabilité de victoire. Plus haut est l'OTAS, plus la probabilité espérée de victoire est faible et plus la probabilité d'adopter des innovations militaires est grande. Cet article analyse un cas (la compétition navale anglo-allemande avant et pendant la Première Guerre mondiale) qui, compte tenu de sa variance interne, non seulement représente un terrain d'étude optimal pour la théorisation, mais également appuie fermement l'argument de l'auteur.

« Le livre qui ne laisse rien au hasard : comment la stratégie du conflit et son héritage ont normalisé la pratique des menaces nucléaires », par Benoît Pelopidas (50)

La Stratégie du Conflit, de Thomas C. Schelling (1960) reste l'un des livres les plus cités en études stratégiques (en octobre 2016, l'édition de

(48) Université de Namur (Belgique).

(49) London School of Economics (Royaume-Uni).

(50) Institut d'études politiques de Paris (Sciences-Po, France).

1980 avait été citée plus de 14 314 fois, dont 492 en 2016 seulement) et sa notion centrale de « *la menace qui laisse quelque chose au hasard* » est encore définie comme le cœur de la dissuasion nucléaire en tant que politique et pratique communicative. Cette communication aborde l'énigme de la popularité de *La Stratégie du Conflit* de deux manières : en suivant la pratique de théorisation de Schelling et son traitement ambigu de la distinction entre hasard et incertitude dans l'élaboration de « *la menace qui laisse quelque chose au hasard* » ; et en étudiant la manière dont cette ambiguïté est reçue par les stratèges nucléaires. Cette communication repose sur l'analyse textuelle du livre lui-même, ainsi que sur la correspondance de Schelling, qui peut être considérée comme centrale dans sa théorisation comprise comme une pratique dialogique.

**« *Pratiques empathiques dans la sécurité internationale* »,
par Claire Yorke (51)**

Cet article traite des pratiques empathiques dans la sécurité internationale, en mettant l'accent sur la diplomatie. L'attention récente accordée dans les débats publics à l'importance de l'empathie dans la diplomatie est parfois évoquée, mais peu de travaux ont porté sur la manière dont elle influence la pratique diplomatique. Le concept d'empathie, sous sa forme la plus simple, est défini comme une tentative de comprendre les perspectives, les expériences et les sentiments de l'autre, mais il se distingue de la sympathie et de la compassion. Après une brève revue de la littérature sur ce sujet, l'auteur rend compte de la manière dont les spécialistes des Relations internationales traitent d'émotions et d'empathie et de leur importance. A partir du rôle et des pratiques de la diplomatie et des diplomates, des exemples de la manière dont l'empathie influence la pratique diplomatique à différents niveaux sont étudiés. Enfin, l'auteur questionne les limites de l'idée d'empathie et fait valoir qu'en dépit de sa valeur potentielle dans les relations diplomatiques, l'empathie interagit avec et est souvent contraint par divers facteurs dans l'espace politique.

« *Outils, concepts et armes : l'histoire intellectuelle et les études stratégiques* », par Grey Anderson (52)

Ces dernières années, tant l'histoire intellectuelle que les études stratégiques ont appelé à s'intéresser de nouveau à la théorie sociale. Les deux disciplines, cependant, ont largement progressé dans une mutuelle indifférence. Bien que les spécialistes des études stratégiques discutent depuis longtemps des leçons à tirer de l'histoire et que les courants critiques aient tenté d'historiciser les concepts-clefs, ils l'ont fait, pour la plupart, indépendamment des développements en histoire intellectuelle. De leur côté, les historiens se sont de plus en plus concentrés sur la

(51) King's College London (Royaume-Uni).

(52) Institut d'études politiques de Paris (Sciences-Po, France).

philosophie pour aborder une vaste gamme de sujets : les idées de race et d'empire ; le droit, le gouvernement et l'économie politique ; les notions de soi et de famille et bien plus encore. Pourtant les affaires militaires et les questions de sécurité et de défense brillent par leur absence. Cet article soutient que les deux domaines ont cependant des affinités jusque-là négligées. Les conférences et les écrits de Michel Foucault sur la sécurité et la gouvernance représentent ainsi une étude de cas qui démontre la fécondité des apports interdisciplinaires.

Cyrille Thiébaud

* *

*

La première conférence annuelle de l'EISS a été organisée par l'AEGES en partenariat avec le Centre Thucydide et le Centre d'études et de recherche en sciences administratives et politiques (CERSA), de l'Université Panthéon-Assas (Paris II, France). Plusieurs personnes ont contribué à cet événement et l'AEGES tient à remercier Julian Fernandez, directeur du Centre Thucydide, ainsi que Michel Borgetto et Yves Surel, respectivement directeur et directeur adjoint du CERSA. Cyrille Thiébaud, chargée de la communication de l'AEGES, a apporté une contribution centrale à l'organisation de la conférence et nous la remercions pour son travail remarquable. Nous remercions également plusieurs membres de l'AEGES qui ont contribué à l'organisation de cet événement : Olivier Schmitt, Mickael Chauffour, Thibault Delamare, Arthur Laudrain et Benjamin Oudet.